

**CENTRE CARDIO-PEDIATRIQUE CUOMO  
CHU FANN  
FINANCEMENT MONACO COLLECTIF HUMANITAIRE**

Ce rapport synthétique présente les activités opératoires du Centre de Chirurgie cardio-pédiatrique CUOMO (CCPC) du CHU de Fann d'avril à juin 2024. Dans un premier temps, une vue d'ensemble des activités générales du CCPC au cours du deuxième trimestre sera présentée, suivie des activités plus spécifiques qui ont été mises en œuvre grâce au soutien du MCH.

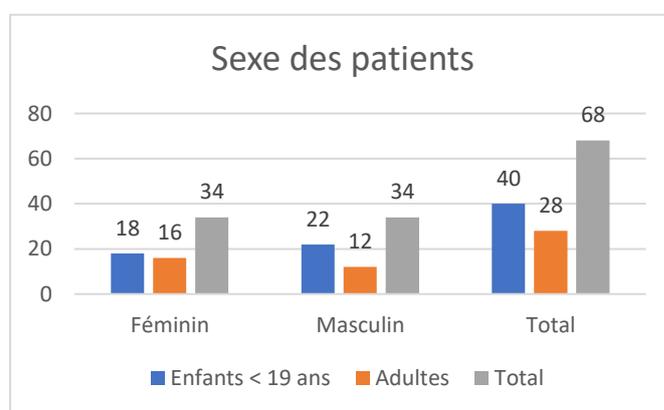
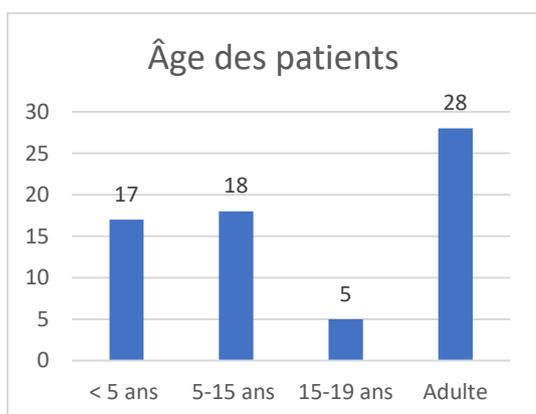
**A. ACTIVITES DU CENTRE**

**Activités opératoires**

Les activités opératoires du CCPC se sont déroulées tout le trimestre.

D'avril à juin (dernière mise à jour 27/06/2024), **68 patients dont 40 enfants** ont été opérés à cœur ouvert en autonomie par l'équipe sénégalaise.

Cela représente une **moyenne de 5-6 opérations hebdomadaires**. La programmation de 10 opérations /semaine a été limitée par des périodes de jours fériés ainsi que par des ruptures d'approvisionnement de consommables.



**Autres activités importantes**

❖ **Equipement**

- La commande annuelle du CCPC est arrivée au port de Dakar le 11 juillet 2024

❖ **Construction**

- Etude en cours par La Chaîne de l'Espoir pour la construction d'un bâtiment dédié aux pathologies vasculaires et qui abriterait également une section d'hospitalisation et de réanimation à l'usage du CCPC pour lui permettre d'augmenter le nombre d'opérations.

❖ **Transferts de compétences**

- Missions du CCPC dans la sous-région
- 28 avril au 4 mai 2024 : Pr Ciss au Centre André Festoc au Mali

### B. SOUTIEN DU MCH

#### Activités opératoires

2 opérations cardiaques ont été soutenues directement par les fonds du MCH. (Voir enquêtes sociales en pièce jointe au mail d'envoi)

Prénom	Nom	Sexe	Age	Enfant sur liste attente MCH	Enquête sociale validée	Date opération	Opération (cœur fermé ou ouvert)	Profession père	Profession mère	PEC Famille	Coûts supplémentaires (transport, consultation)	Compte rendu opératoire
Amy	BANE	F	11		Oui	23/05/2024	Cœur ouvert	Cultivateur	Cultivatrice	Médicaments, bilan, transport	X	Oui
Boubacar	SY	M	9		Oui	28/05/2024	Cœur ouvert	Maçon	Ménagère	Médicaments, bilan, transport	X	Oui

N.B : en **mai 2024**, l'équipe de la CDE a été informée par le CCPC de l'existence d'une liste d'attente de patients dont les familles avaient déjà versé une part de la prise en charge et qui attendaient un financement complémentaire. Avec l'accord du MCH, il a ainsi été décidé de flécher ces prises en charge partielles sur la subvention 2024 accordée à la CDE, permettant alors de prendre en charge un plus grand nombre d'enfants et de souligner la participation familiale à la prise en charge. Les enfants précédemment sélectionnés, et dont les enquêtes sociales avaient été validées, ont pu bénéficier d'une prise en charge complète (sur cette période : Amy BANE et Boubacar SY). Par la suite, plusieurs prises en charge partielles ont pu être proposées et validées par le MCH, et sont désormais en attente d'une date d'opération. Par ailleurs, l'annulation de la prise en charge de la patiente Aicha BARRY (car finalement opérée en Suisse) a ainsi permis les prises en charges partielles de deux enfants identifiés sur la liste d'attente.

En **juin 2024**, Dr Sokhna Diagne a décidé de prendre en charge à son nom deux prises en charges partielles à hauteur de 3 000 000 FCFA : Seynabou DIALLO et Aïssatou BA (tous deux attendent une date d'opération). L'équipe de la CDE remercie chaleureusement Dr Diagne pour sa générosité.

A date, sont en attente d'une date d'opération :

- Serigne Fallou GNINGUE (prise en charge complète)
- Florent Alain DIOP (prise en charge complète – mais attente de confirmation)
- Mouhamed DIALLO (prise en charge partielle)
- Ndiassé KASSE (prise en charge partielle)
- Fatou KEBE (prise en charge partielle)
- Ousmane SOW (prise en charge partielle)

### Photos :



Amy BANE, pré-opération



Amy BANE, post-opération



Boubacar SY, pré-opération



Boubacar SY, post-opération

### Suivi du budget

A la fin du mois de juin 2024 (en euros).

	Subvention	Dépenses	Solde
<b>Reliquat 2023 + 15 ans MCH</b>	<b>2 473</b>		
<b>Subvention 2024</b>	<b>30 000</b>		<b>32 473</b>
<b>Don Dr Sokhna Diagne</b>	<b>4 574</b>		<b>37 047</b>
<b>Dépenses avril-juin 2024</b>		<b>10 672</b>	<b>26 375</b>

Montant dépensé = 10 672 €

- 2 PeC totales (5 336 € x 2)